

■ **Floridita Café Sàrl**, à Neuchâtel, CH-645-1006017-3, exploitation d'établissements publics, etc. (FOSC du 07.04.1998, p. 2388). Contene Hürzeler Anna n'est plus associée ni gérante; ses pouvoirs sont radiés, et sa part sociale de CHF 10'000 a été cédée à l'associé Hürzeler Thierry, dont la part sociale est ainsi portée de CHF 10'000 à CHF 20'000. Statuts modifiés le 16.09.2004.

Journal no 2272 du 21.09.2004  
(02467080 / CH-645.1.006.017-3)